



Envoyé en préfecture le 27/05/2021

Reçu en préfecture le 27/05/2021

DÉPARTEMENT Affiché le  
Côte d'Or

Reçu en préfecture le 27/05/2021  
SLO  
ID : 021-200000925-20210520-20\_05\_2021\_11-DE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

**Séance du 20 MAI 2021**

### DATE DE CONVOCATION

11 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le **vingt mai** à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA, Monsieur Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT (pouvoir de Mme Nathalie ANDREOLETTI), Mme Nathalie SEGUIN, Mme. Zineb HEMAIRIA (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Guy MORELLE (pouvoir de M. Martial PARIZOT), M. Jean-Luc AUCLAIR, M. Daniel CHETTA, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, M. Michel CLEMENT (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), Mme Maité COUBAT, M. Jean-Marc FRELIH (pouvoir de Mme Monique PINGET), M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir de M. Dominique CHOPPIN), M. Dominique JANIN (pouvoir de Mme Anne-Sophie BOISSON), M. Jean-Luc MAHIEU, M. Martial MATHIRON (pouvoir de Mme Sylvie CHASTRUSSE), Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Bernard NAVILLON, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés : Mme Denise ALLEMAND, Mme Nathalie ANDREOLETTI (pouvoir à M. Vincent DANCOURT), Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Anne-Sophie BOISSON (pouvoir à M. Dominique JANIN), Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir à M. Martial MATHIRON), M. Dominique CHOPPIN (pouvoir à Mme Maryline GRANDIOWSKY), Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée par M. Michel CLEMENT), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence SCHERRER), Mme Marie-Paule FONTAINE (suppléée par Mme Evelyne MONNOT), M. Paul MURANO (pouvoir à Mme Zineb HEMAIRIA), M. Martial PARIZOT (pouvoir à M. Guy MORELLE), Mme Stéphanie PEPIN (suppléante de M. Emmanuel PONTILLO), Mme Monique PINGET (pouvoir à M. Jean-Marc FRELIH), M. Emmanuel PONTILLO (suppléé par Mme Stéphanie PEPIN), Mme Laurence SCHERRER.

Secrétaire de séance : Madame Nathalie SEGUIN, Vice-présidente déléguée à l'Emploi, à l'Action sociale, à l'Autonomie.

20/05/2021/11

<b>NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :</b>	<b>36</b>
<b>PRÉSENTS :</b>	<b>25</b>
<b>VOTANTS :</b>	<b>32</b>

**Objet** : Décision Modificative N°1 au Budget Principal

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire qu'une remarque nous a été faite par la Préfecture de Côte-d'Or afin d'obtenir l'équilibre réel du Budget Principal 2021.

Effectivement, l'équilibre global de la section d'investissement est bien atteint, mais l'équilibre réel d'investissement concernant uniquement la couverture intégrale des dépenses du capital d'emprunt par les ressources propres de l'investissement, qui ne prend en compte que quelques comptes précis, ne l'était pas.

D'autre part, la Préfecture de Côte-d'Or nous demande également d'attester la somme prévue en recette d'investissement pour la vente du véhicule 5008, inscrite à l'article 024 - chapitre 024.

La promesse verbale d'achat n'ayant pas abouti, la Collectivité doit retirer le produit de cession dudit véhicule. Afin de ne pas déséquilibrer le budget, il faut, en contrepartie, enlever la même somme en dépense d'investissement.

Un montant de dépenses imprévues de 100.000,00 € (cent milles euros) ayant été inscrites sur le budget, la somme de 38.000,00 € (trente-huit milles euros) sera retirée de cet article.

Il convient donc de prévoir l'inscription de ces modifications par une Décision Modificative N°1 au Budget Principal, suivante :

**LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS  
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30  
Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Investissement recettes :

10222.ADMT.NA.01 + 140.000,00 €

024.ADMT.NA.01 - 38.000,00 €

Investissement dépenses :

020.ENVIR.830 - 38.000,00 €

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **VALIDE** la Décision Modificative N°1 (DM 1) du Budget Principal,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 26 mai 2021

**Patrice ESPINOSA**

Président de la Communauté de  
Communes de la Plaine Dijonnaise,  
Maire d'IZIER